



*Comité Départemental du Tarn*

*De la*

*Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous – Marins*



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
Du jeudi 11 octobre 2012  
A CASTRES au centre nautique de Bisséous.**

Présents :

Marc DAYDE – Club subaquatique Vauréen  
Cyril FRANCISQUE – Les Mariottes  
Christophe LLEDOS – Les Mariottes  
Cathy LAGARDE – MAZAMET Plongée  
Eric DUBOIS – MAZAMET Plongée  
Pascal PERRON – GRAULHET Aqua passion  
Christian FERRIERES – Club Subaquatique Gaillacois  
Michel BOUTILLON – CASTRES Sports Nautiques  
Gérard MIQUEL – CASTRES Sports Nautiques  
Delphine GOURSAUD – CASTRES Sports Nautiques  
Maryse GUILLEMART – Club Subaquatique de CASTRES  
Eric FOURNIER – CASTRES Sports Nautiques  
Henri LAUR – CASTRES Sports Nautiques  
Pascal AUGÉ – CASTRES Sports Nautiques  
Cristofe CALU – GRAULHET Aqua passion

Absents excusés :

Dominique VICTORIN – Les Grenouilles Carmausines  
François SEVERAC – CASTRES Sports Nautiques  
Bernard BUFFIERE – CASTRES Sports Nautiques  
Pierre TROISLOUCHE – Club Subaquatique Gaillacois  
Eric CAHUZAC - Club Subaquatique Gaillacois  
Jean-Marc BUATOIS – Club Subaquatique de CASTRES  
Benoît BERNAT – MAZAMET Plongée

**Ordre du jour :**

AG extraordinaire  
Prochaine AG électorale  
Questions diverses

## A – Assemblée Générale Extraordinaire

Nous nous réunissons ce soir pour évoquer le changement des statuts et du règlement intérieur, afin de se mettre en adéquation avec les statuts fédéraux. Nous évoquons également la future Assemblée Générale électorale.

Le département ne compte plus que 11 clubs car la bordure basse a été radiée.

Gérard MIQUEL fait le compte de la totalité des voix, au nombre de 32.

Les présents détiennent 21 voix : le quorum est donc atteint.

Nous nous appuyons sur ***l'aide à l'organisation des AG des CODEP pour la future olympiade***

Il faut être membre à l'OD et s'être acquitté de la cotisation.

Les délais de convocation sont portés à 75 jours.

Le vote doit avoir lieu à bulletin secret.

### STATUTS

Les mandats ne sont plus limités à 2 olympiades

Dans nos premiers statuts, nous avons précisé que nous n'étions pas limités, donc nous n'avons rien à modifier.

Par contre, il est nécessaire de modifier le nombre de membres du comité directeur.

Nous pensions stipuler que tous les Présidents de clubs seraient élus d'office. Cependant, juridiquement cela n'est pas possible car la candidature au Comité Directeur est ouverte à tous les membres du département licenciés d'un club cotisant, et on ne peut se permettre de « bloquer » 11 places.

Nous pensions élever le nombre de membres à 20, incluant les Présidents de club (à élire donc), et souhaitons vivement que les Présidents de commission se présentent également.

Si tous les présidents de club se présentaient, cela ferait 11 membres, auxquels se rajouteraient les 9 présidents de commission, ce qui ferait déjà 20 membres et ne laisserait pas la possibilité à d'autres d'être élus.

Nous proposons donc de monter à 25 le nombre de membres élus au Comité Directeur. Si nous n'atteignons pas les 25 membres, cela permettra tout de même de fonctionner.

### REGLEMENT INTERIEUR

Nous proposons de n'apporter aucun changement au règlement intérieur.

Les nouveaux statuts et le règlement intérieur sont approuvés à l'unanimité. Ils seront mis sur le site internet du CODEP.

## B – Prochaine Assemblée Générale Elective

Nous allons donner une notice de candidature à chaque président de club qu'il sera en charge de distribuer à chaque licencié de son club. Cette notice sera également en ligne sur le site du CODEP.

Les notices dûment régularisées doivent parvenir au siège 50 jours francs avant la date de l'AG. Pour le retour des notices : vous pouvez les envoyer à Gérard MIQUEL ou Delphine GOURSAUD.

Si nous avons plus de 25 candidats, il y aura élection et chaque président de club devra barrer autant de noms que nécessaire pour atteindre les 25.

Le 13 décembre 2012, le Comité Directeur proposera les membres du bureau et les Présidents de club éliront le bureau.

Nous émettons aussi la possibilité de rester à 20 membres et d'inviter les présidents de commissions à voter.

En cas de changement de Président de club en cours de mandat, il sera possible de coopter le nouveau président.

## C – Questions diverses

\* La commission technique régionale fait un séminaire de moniteurs les 17 (réservés aux instructeurs) et 18 novembre au Causséa à Castres (voir site régional pour le programme). Le Président Gérard MIQUEL engage vivement tous les encadrants à y participer.

\* Nous allons organiser un stage initiateur Tir sur cible les 9/10 ou les 16/17 décembre à Castres : théorie le samedi à CASTRES au Centre Nautique de Bisséous et pratique à la piscine Caneton de Lameilhé (CASTRES). Ce stage est organisé par la Région (voir Claudie) ; il faut être encadrant (minimum initiateur). Tout le règlement est disponible sur le site de la FFESSM.

\* Le Trésorier nous informe de la convention passée avec le Conseil Général le 13 juillet 2012 pour l'attribution des subventions : comme tous les ans, Michel BOUTILLON et Gérard MIQUEL sont allés demander une subvention CODEP, et ce en fonction des actions menées par les commissions. Nous avons obtenu :

Commission Technique : formation + enfants : 1000€

Commission Gestion : 700€

Commissions Audiovisuelle / Biologie / NAP / Apnée / Souterraine: 1000€ au total à se partager.

Commission Tir sur cible : 430€ (parce que c'est une nouvelle discipline)

\*Pascal AUGÉ nous informe que la Commission photo fait une action avec la Région au mois de février 2013.

\* Formation Initiateur : un stage initial pour les formations initiateurs devrait être organisé compte-tenu du nombre de personnes intéressées : elles sont 6 à Albi, 1 à Carmaux, 1 à St Sulpice, 2 à Mazamet, 2 à Castres et 2 à Gaillac. A suivre...

\* Formation Guide de palanquée : le nombre de personnes intéressées est à ce jour de 2 à St Sulpice et 1 à Castres ; cela fait trop juste, il en manquerait 1 au moins donc nous engageons les Présidents de club à nous faire remonter les demandes éventuelles afin de projeter ou pas cette formation.

\* Formation MF1 : nous souhaiterions organiser au moins le stage initial ; nous devons voir avec la CTR car il faut le déclarer à la région pour avoir un instructeur régional (Gérard MIQUEL doit en parler le 17 novembre lors du séminaire des cadres).

**MERCI AUX PRESIDENTS DE COMMISSION DE PREPARER LES FICHES ACTION (COMPTE-RENDUS 2011 + PROJET 2012) POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 DECEMBRE 2012. CES FICHES SONT A ENVOYER A Delphine GOURSAUD PAR MAIL ([d.goursaud@gmail.com](mailto:d.goursaud@gmail.com)) OU COURRIER.**

**Prochaine réunion: La prochaine réunion sera l'Assemblée Générale électorale ; elle aura lieu le 13 décembre à 20h30 à CASTRES à Bisséous**

